

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 1 (1865)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



JUIN 1865.

N^o 12.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Les remboursements seront pris le 1^{er} mars de chaque année. M. Blanc, caissier de la Société, est chargé d'en opérer la rentrée. A lui aussi devront être adressées les réclamations concernant l'expédition.

SOMMAIRE : Manuel de Pédagogie ou d'Éducation. (Suite). — Du mouvement scolaire en Italie. (Suite). — Des Ecoles rurales et de l'enseignement primaire. (Suite). — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Nécrologie.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre II. Aperçu sur l'homme et ses facultés.

(Suite.)

DE L'IMAGINATION.

§ 23. L'Imagination (la Fantaisie des Grecs) est la faculté de nous représenter les choses même éloignées sous les couleurs ou avec les images les plus vives.

L'Imagination est beaucoup plus compréhensive que les sens. Les sens ne nous donnent que des impressions successives. Ces impressions, l'Imagination peut les réunir en un tableau complet qu'elle présente à notre esprit.

L'Imagination existe à des degrés très divers chez les hommes. Elle est riche ou pauvre, féconde ou aride, paresseuse ou active, ardente ou froide, capricieuse ou égale, réglée ou extravagante.

L'Imagination est la source de beaucoup de plaisirs et de beaucoup de peines par la manière dont elle enlaidit ou embellit les objets selon nos dispositions du moment.

Comme puissance intellectuelle, l'Imagination déploie une intensité bien différente, selon qu'elle se borne à reproduire les images des objets, qu'elle les combine ou qu'elle les touche de sa baguette magique pour les transformer et créer en quelque sorte.

L'Imagination reproductive n'est qu'une mémoire plus vivante.

L'Imagination combinative ou combinatrice, si l'on peut parler ainsi, associe les produits de l'expérience avec ceux de la Fantaisie.

L'Imagination créatrice s'élance au-delà des réalités connues, enfante des idées ou des formes nouvelles.

Tour à tour, comme nous l'avons dit au § 13, *fée ou folle du logis*, l'Imagination manifeste son activité par des produits qui se ressentent de ce double aspect de sa nature. Images et intuitions de tous genres, rêves, fictions, projets, illusions, utopies, conceptions, inventions et découvertes, tout cela est du domaine de l'Imagination.

Tantôt cette faculté rend les plus grands services aux Lettres, aux Sciences et aux Arts qu'elle enrichit, féconde et renouvelle par des inspirations originales, des procédés ingénieux et des formes séduisantes; tantôt elle égare les esprits en les repaisant de vaines images, en les nourrissant d'illusions trompeuses qui faussent le jugement et obscurcissent l'intelligence. Tantôt l'Imagination s'élève jusqu'au génie sur les ailes de la méditation et crée ces ouvrages sublimes, éternel objet d'enthousiasme pour les amis du Bon, du Beau et du Vrai. Tantôt se laissant emporter par la passion ou aveugler par une idée fixe, l'Imagination nous entraîne dans des écarts moraux et intellectuels de tous genres.

Le *Fanatisme* est l'un des états déplorables où peut aisément se laisser aller l'homme d'imagination. Mais il ne faut pas confondre,

comme on l'a fait quelquefois, l'*enthousiasme* et le fanatisme, c'est-à-dire l'*amour* passionné du Bon, du Beau et du Vrai avec la *haine* de tout ce qui n'est pas soi ou les siens. La meilleure définition de l'*enthousiasme* est dans l'étymologie même de ce mot. *Enthousiasme* signifie en grec : *Dieu en soi*. Sans *enthousiasme*, pas de génie, pas d'inspiration, pas de patriotisme, pas de grandes choses. Cultivons donc l'*enthousiasme* avec autant de soin que nous mettrons à bannir le fanatisme du milieu dans lequel nous sommes appelés à vivre.

Pour comprendre toute la beauté et la grandeur de l'Imagination, il faut la suivre ou dans son vol hardi vers les régions sublimes de l'Infini, ou plongeant dans les profondeurs de la nature humaine pour en faire sentir tour à tour le néant et la noblesse ; il faut la voir aussi mettant au service de l'éternelle sagesse ses voiles ingénieux et ses fictions brillantes sous le nom de paraboles, d'allégories, de symphonies pieuses, de fresques à la Michel-Ange ou de toiles raphaéliques.

REMARQUES.

Voir sur l'Imagination et en général sur toute cette partie de l'Éducation intellectuelle et morale, l'excellent ouvrage de M. Gauthey ou *Principes de Pédagogie chrétienne*. Comme le dit très bien l'éloquent éducateur vaudois, la différence entre l'Imagination (reproductive) et la mémoire est assez difficile à établir. Le Français Condillac ne voit qu'une différence d'intensité entre elles. Le Genevois Charles Bonnet dit que ces deux facultés n'en font qu'une, mais considérée sous diverses faces.

(A suivre.)

ERRATUM. — Notre étude sur la Mémoire (voir le numéro 9) finissait brusquement par ces mots : « Une des plus claires définitions de la Mémoire est celle qu'en a donné Dugald-Stewart. » Il faut y ajouter la définition elle-même : C'est la faculté par laquelle nous gardons en dépôt pour un usage futur les connaissances que nous avons acquises.

DU MOUVEMENT SCOLAIRE EN ITALIE.

(Suite.)

Le rôle capital qu'a joué cet homme éminent dans le développement intellectuel et pédagogique de l'Italie exige quelques détails biographiques.

Raphaël Lambruschini est né à Gênes, le 14 avril 1788. Il fit ses études ecclésiastiques à Rome et les acheva à Orviète, sous la direction de son oncle, alors évêque de cette ville et qui était appelé à figurer sur la grande scène du monde religieux et politique comme cardinal et ministre d'Etat du pape Grégoire XVI.

Mais déjà le neveu, séparé de l'oncle par ses aspirations et le genre de vie qu'il avait adopté, se livrait, dans une retraite studieuse aux environs de Florence, à l'étude des sciences naturelles jointes à celle de l'agriculture raisonnée et de l'économie politique.

Ces travaux, qui prirent douze ans de sa vie (*grande œvi humani spatium*), n'étaient qu'un prélude et comme un noviciat à l'œuvre qui devait remplir sa vie et qui a fait de l'abbé Lambruschini le principal promoteur de l'Education populaire dans son pays.

Deux créations surtout ont illustré le nom du grand pédagogue. La première c'est l'Ecole d'agriculture qu'il a organisé et dirigé lui-même pendant tant d'années à San-Cerbone. Il avait été précédé dans cette voie, comme nous l'avons dit, par un laïque, le marquis Casimo Ridolfi, mort à Florence le 5 mars dernier, et auquel une excellente Revue italienne de pédagogie qui paraît à Milan depuis 1860 sous le titre de *Patrie et Famille*, consacrait récemment un article nécrologique dû à la vaillante plume de l'un des plus généreux combattants du progrès intellectuel en Italie, M. Enrico Mayer, de Livourne, que celui qui écrit ces lignes a appris à connaître et à apprécier il y a quelque vingt ans, au Congrès scientifique de Strasbourg (1).

Un grand seigneur agronome, cela se voit quelquefois. Un ecclésiastique agronome, c'est chose plus rare et plus difficile à trouver.

Une autre création de Lambruschini et pour laquelle il n'avait pas de modèle ou de précédent sous ses yeux, c'est la Revue pédagogique qu'il a fondée et dirigée à Florence depuis 1836 à 1846 sous le titre de GUIDE DE L'EDUCATEUR (*Guida dell' Educatore*). Cette Revue a été le grand flambeau de l'instruction publique non seulement dans la Toscane proprement dite, mais dans tous les pays qui parlent la belle langue du *si*. Elle a beaucoup contribué à y répandre les saines maximes d'instruction et de philosophie éducative. L'influence de cette publication périodique s'est même fait sentir dans les pays voisins et y a porté, avec le fruit de leurs expériences et de leurs veilles, le nom de Lambruschini et de ses habiles collaborateurs : Tommaseo, Mayer, Thouart, Dussauge, Corridi de Pise, Ignace Cantù, etc.

(1) Cosimo Ridolfi, *Educatore del Popolo. Patria e Famiglia*. Milano 1865, Tipografia di Sulvi.

Presque toutes les branches de l'Education et de la didactique ont fait l'objet d'aperçus substantiels et de discussions approfondies dans la Revue florentine. En même temps une foule d'écrits destinés à la jeunesse voyaient le jour sous la plume des rénovateurs de la pédagogie italienne. Des salles d'asile s'ouvraient partout sous les auspices de comités composés d'amis et de bienfaitrices de l'enfance.

Dans l'intervalle, leur guide et inspirateur à tous, Lambruschini, traçait à grands traits le programme de la science nouvelle dont la maxime paraît avoir été tout entière dans ce mot de la philosophie éducative de Pestalozzi et de Girard : Développez les facultés (*svilupate le facultà*).

L'éducateur toscan avait été initié aux idées de Pestalozzi par un instituteur suisse, zuricois si je ne me trompe, qui pendant un grand nombre d'années fut son collaborateur à San-Cerbone et dont le savoir pédagogique n'a pas été inutile au succès de la Revue florentine. M. Schneider, qui avait fondé en dernier lieu à Florence un Institut suisse des Pères de famille, est mort le 23 décembre 1864, avec la réputation d'un des éducateurs les plus consommés de la Péninsule. On ne peut être, du reste, plus dignement loué qu'il ne l'a été par ceux qui l'avaient mis et vu à l'œuvre. L'abbé Lambruschini a prononcé au cimetière l'éloge funèbre du défunt, tout protestant qu'il était, et le professeur Wild lui a rendu, dans la *Nation de Florence*, un hommage mérité que le journal pédagogique de Milan a eu le bon goût de reproduire.

« Henri Schneider, dit la notice nécrologique de M. Wild, était un » éducateur dans la plus vaste acception de ce terme. Il considérait » l'instruction et l'éducation comme un art, une mission et un apostolat, » fruit de longues et sérieuses études. Formé à l'École de Pestalozzi, il » s'est appliqué à les répandre en Italie, devenue sa patrie adoptive, et » à donner une grande impulsion à l'Education nationale. »

Comme on le voit par ces lignes, que nous n'avons fait que traduire, les savants éducateurs de l'Italie, Lambruschini à leur tête, ne partagent pas les préjugés de certains français contre les idées de l'Allemagne en éducation, et sans admirer aveuglément tout ce qui vient d'*outré-Rhin*, comme on l'a fait parfois en Suisse et à Berne en particulier, les pédagogues italiens savent reconnaître tout ce qu'a fait l'Allemagne pour l'Education populaire, pour un enseignement méthodique et rationnel des Sciences, trop souvent empirique et routinier dans les pays français⁽¹⁾.

(A suivre.)

ALEX. DAGUET.

(1) Nous comprenons le sentiment d'humeur qui a dicté le jugement de M. Paroz dans l'article qui a paru au N° 11 de notre Revue. Placé depuis des années dans un milieu où l'on ne jurait que par les *Deutschling* et où c'était un titre d'infériorité que d'être un enfant du

DES ÉCOLES RURALES ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

(Suite.)

Pour compléter un précédent article, nous donnons ici l'esquisse d'une méthode d'organisation de l'enseignement primaire, qui, tout en ménageant les forces des maîtres, leur fournisse chaque jour les moyens de perfectionner leur propre instruction, en travaillant efficacement à avancer celle du cours supérieur de l'école. Ce nouveau procédé a surtout pour but d'élever le niveau de l'instruction dans les écoles des campagnes, afin de faire disparaître enfin la grave objection faite presque partout à ces écoles de ne donner à la jeunesse qu'une instruction éphémère, insuffisante, peu en rapport avec les besoins du temps et les sommes qui figurent dans les budgets des Etats et ceux des communes sous la rubrique *Instruction primaire*.

Pour prévenir tout malentendu, nous devons faire remarquer qu'il s'agit uniquement ici des écoles rurales, de celles où sont réunis chaque jour, dans une seule salle, les élèves de toutes les portées.

L'école est d'abord divisée en deux classes générales, celle dite des *grands* et celle des *petits*. A la classe des grands appartiennent tous les élèves qui peuvent suivre les leçons données directement par le maître, c'est-à-dire ceux qui lisent couramment, qui écrivent sous dictée et exécutent avec facilité les opérations sur les nombres entiers. La classe des petits renferme tous les autres enfants qui ne remplissent pas ces conditions.

Dans la classe des *grands*, dirigée uniquement par le maître, l'enseignement est donné d'après la méthode des collèges, c'est-à-dire directement par l'instituteur qui parcourt, pendant la semaine, toutes les branches qui figurent au programme officiel de l'enseignement, avec la remarque que la langue maternelle et l'arithmétique, en raison de leur haute importance, doivent être enseignées tous les jours. On évitera toute subdivision dans la classe des grands, attendu les graves inconvénients qui résultent toujours de ces subdivisions qui entraînent un surcroît de fatigue pour le maître et une diminution d'heures de leçons pour les élèves. Il me semble superflu de revenir ici et d'insister,

pays, son observation est naturelle et sa résistance légitime. Mais si M. Paroz était à Fribourg, il y verrait précisément l'inverse, c'est-à-dire n'admirer, en fait d'hommes et de choses, que ce qui vient d'outre-Seine et dédaigner comme nébuleuse une science allemande qu'on ne prend pas la peine d'étudier. La preuve qu'au fond M. Paroz aime et estime autant l'Allemagne que nous-même, c'est son livre sur les *Exercices d'Intelligence* qu'il a empruntés à la pédagogie allemande. Quant à M. de Humboldt, dont s'étaie M. Paroz, on ne cite plus guère son opinion en pareille matière comme une autorité depuis la publication de sa correspondance.

en ce qui concerne l'enseignement, sur une observation déjà présentée dans un premier article, à savoir que chaque leçon doit être donnée avec soin, méthode et précision, et que le maître doit sans cesse veiller sur son élocution ; ce sont là des choses qui vont de soi et qui sont exigées comme conditions essentielles de succès, quelles que soient d'ailleurs les méthodes qu'on adopte.

La classe des *petits* comprenant des élèves de tout âge, doit être nécessairement subdivisée en plusieurs cours progressifs. Le nombre de ces subdivisions est naturellement subordonné au nombre des élèves, surtout aux différentes portées que présente cette classe ; on ne peut donc établir une règle invariable pour fixer à l'avance le nombre de ces cours. Ce qu'on peut arrêter d'une manière positive, c'est que, dans tous les cas, la classe des petits ne doit pas compter moins de trois subdivisions. La tâche assignée au cours inférieur sera très-restreinte : les lettres et les syllabes simples ; le tracé des lettres et des chiffres ; quelques exercices d'addition, de vive voix et par écrit : voilà tout ce qu'on peut exiger des commençants, qu'il importe avant tout de ne pas rebuter, mais d'attirer et de retenir à l'école au moyen d'un travail simple et facile à exécuter. Dans le premier cours, les leçons sont données par un élève pris dans la classe des grands ; il convient que ce répétiteur soit changé chaque jour.

Le 2^e cours continue la lecture des tableaux en cercle ou dans les bancs, sur le syllabaire. Cette lecture est suivie d'une dictée de mots choisis parmi ceux qui ont été lus ; cette dictée doit être soigneusement corrigée par le répétiteur. Ici commence la conjugaison des verbes être et avoir, ainsi que celle des quatre verbes réguliers ; petites phrases à construire, dans lesquelles doivent entrer des mots proposés par le moniteur. — En calcul, étude et récitation des livrets des trois premières règles — exercices de calcul au moyen de petits problèmes ; — écriture en gros et en moyenne. Ce cours est dirigé par un répétiteur que l'on change tous les jours.

3^e cours. Lecture courante sur un livre élémentaire ; — continuation des conjugaisons ; — exercices pratiques de langue au moyen de dictées corrigées et expliquées ; éléments de compositions, construction de phrases au moyen de mots proposés par le sous-maître. — En calcul, les livrets, division, calcul décimal ; problèmes divers ; écriture courante. Dans le 3^e cours, l'enseignement est donné par un sous-maître choisi parmi les élèves du cours supérieur de l'école, c'est-à-dire parmi les élèves que nous avons appelés d'élite. On ne change ce sous-maître que tous les lundis.

Si l'école est nombreuse et que, par conséquent, il devienne nécessaire d'introduire au-delà de trois cours dans la classe des petits, la tâche assignée à chacun de ces cours, à compter du 1^{er}, devra nécessairement subir des modifications. Rien n'est d'ailleurs plus facile, on le sait, que de répartir une tâche d'enseignement entre les cours élémentaires d'une école primaire, en prenant pour point de départ ce principe que, dans la classe des petits, il n'y a que quatre branches d'enseignement : la lecture, l'écriture, les éléments de la langue et du calcul. Nous aurions donc pu, si nous n'avions craint de manquer de clarté, laisser de côté les détails dans lesquels nous sommes entré en ce qui concerne les cours inférieurs, en nous bornant à dire que la classe des petits, divisée en principe en trois cours, doit être placée sous la direction immédiate de répétiteurs ou sous-maîtres ; car, au fond, c'est là toute l'innovation que nous proposons d'introduire dans cette partie inférieure de l'école.

Décharger l'instituteur de la tâche fatigante de donner l'enseignement aux petits, afin de ménager son temps et ses forces pour avancer l'instruction des grands, c'est là la modification profonde qu'il importe d'apporter aux méthodes pratiquées jusqu'à ce jour. Si à cette mesure essentielle on ajoute une bonne et forte organisation d'enseignement dans le cours supérieur de l'école ; si, surtout, on parvient à introduire, comme couronnement de l'œuvre, ce banc d'élèves d'élite, ce commencement d'école secondaire dont il a été parlé plus haut, nul doute qu'on ait trouvé les moyens les plus efficaces pour donner à l'instruction primaire rurale la plus haute impulsion dont elle soit susceptible. Il n'en faut pas moins pour élever le niveau des écoles des campagnes au point où elles puissent enfin répondre à l'attente et aux besoins publics dans le temps où nous vivons.

Qu'il nous soit permis, en terminant ce court exposé, d'appeler l'attention des instituteurs de la Suisse française sur les modifications que nous proposons d'apporter aux méthodes d'enseignement usitées jusqu'ici dans les écoles rurales. Ces réformes, déjà justifiées par l'expérience, nous ont été suggérées autant par les besoins des maîtres que par ceux des écoles, car si la nouvelle organisation qui fait l'objet de cet article et de celui qui l'a précédé est propre à élever le niveau de l'instruction, elle ne peut manquer en même temps de rehausser la dignité et le crédit des instituteurs primaires, seuls moyens d'arriver au but depuis si longtemps poursuivi de l'amélioration de leur position morale et matérielle.

Remarque. — M. Favez a signalé, dans un numéro de l'*Educateur*, les complications, les difficultés presque insurmontables que rencontre dans les écoles primaires l'introduction d'un enseignement régulier de la composition. Comment, dit-il avec raison, l'instituteur déjà surchargé de besogne, trouverait-il le temps de s'occuper de tant d'ouvrages, dont chacun exige des applications et des corrections particulières ? Nous abondons dans la manière de voir de M. Favez. Cette branche si essentielle et sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable développement intellectuel, est matériellement impossible dans un système de tenue de classe où le maître est obligé de tout faire. La composition lui impose un surcroît énorme de travail ; des exercices réguliers sur cette branche ne sont donc praticables qu'autant que l'instituteur puisse être allégé d'une grande partie de son fardeau. C'est là précisément ce que nous avons eu en vue dans la nouvelle organisation que nous proposons. Nous croyons en conséquence être autorisé à affirmer que la composition comme branche d'enseignement, dans le sens sérieux du mot, ne peut se combiner qu'avec le système de tenue de classe qui fait l'objet des deux articles que nous venons de publier.

J. PASQUIER.

CORRESPONDANCE.

Conférence des instituteurs de la Haute-Ajoie (Porrentruy).

Lundi, 29 mai, les régents de la circonscription de la Haute-Ajoie, réunis à Bure, au nombre de 20, y compris quelques membres honoraires, se sont occupés des questions soumises aux synodes des districts, par le comité du synode cantonal.

La première question était ainsi conçue : « Est-il vrai qu'il y ait abâtardissement progressif dans la constitution physique de la génération actuelle ? En cas d'affirmation, quelles sont les causes de ce fait, et jusqu'à quel point l'école populaire en est-elle responsable ? »

Cette question renferme un point de fait que des régents primaires ne peuvent que difficilement aborder. Dans les campagnes, cette dégénérescence, si elle existe, ne se manifeste que lentement et même d'une manière imperceptible, pendant une vie d'homme. D'ailleurs, des instituteurs, jeunes la plupart, n'ayant pas sous les yeux les documents qui permettent d'asseoir une opinion basée sur des faits connus et patents, vivant dans un milieu assez restreint, ne sont que très peu compétents pour affirmer ou nier un fait dépendant de circonstances, la plupart, en dehors et au-dessus des observations qu'ils peuvent faire ou recueillir.

C'est ce qu'ont parfaitement senti les deux membres de la conférence chargés de présenter des travaux sur cette question. Toutefois, admettant, sous toutes les réserves possibles, l'existence du fait dont il s'agit, MM. Barthe et Hein ont lu des rapports concis et animés sur les causes qui, selon eux, de nos jours, peuvent contribuer à l'altération de la race humaine. Ces causes nées dans les

villes, envahissent aussi les campagnes. Les abus de boissons spiritueuses, l'inconduite secrète, l'usage immodéré du tabac, les relations précoces entre les sexes, tout cela que doit-il produire à la longue, sinon la diminution de la taille, l'altération et l'affaiblissement de l'organisme humain, dont les générations se ressentent à la fin.

Mais ces abus et leurs suites à qui sont-ils imputables? Est-ce à l'école? Non; la meilleure ou plutôt la plus triste part ne revient-elle pas aux parents insoucieux, fermant les yeux sur les fâcheux excès auxquels s'abandonnent des enfants à peine âgés de 13 à 14 ans! De quel droit mettrait-on l'école en cause, tandis qu'on lui enlève les enfants avant l'âge prescrit, précisément à l'époque où elle exercerait sur leur moral une salutaire influence?

M. Friche, Directeur de l'Ecole normale, adhère aux observations ci-dessus. Cependant, ajoute-t-il, au point de vue qui nous occupe, l'école est-elle entièrement exempte de reproches? Est-il sage d'y appeler les enfants, avant la 7^e année révolue? Aujourd'hui, on multiplie les écoles enfantines, où les jeunes et aimables élèves ne sont point soumis à une immobilité énervante et bien propre à les dégoûter de bonne heure de l'entrée de ces salles pleines d'ennui pour eux, où une impitoyable discipline les tient cloués sur des bancs incommodés, pendant 2 ou 3 mortelles heures, le matin et l'après-midi. Ainsi, dans l'intérêt de la santé des élèves, M. Friche propose: 1^o que les plus jeunes ne restent que 4 heures par jour à l'école. Le régent pourrait accorder plus de temps et des soins plus suivis aux sections supérieures; ce qui tournerait au profit de l'enseignement; 2^o qu'après chaque leçon on accorde 10 à 15 minutes de repos avec sortie; c'est une exigence hygiénique; 3^o que la gymnastique devienne obligatoire, même dans les écoles des campagnes. On se persuade trop facilement que les travaux des champs suppléent aux exercices de gymnastique. Ceux-là ne sollicitent que très inégalement les muscles, tandis que les seconds en fatiguent successivement tous les membres, harmonisent en quelque sorte les forces, développent la taille et donnent à tout le corps de la souplesse.

M. Dupasquier n'insiste point sur des détails dont il reconnaît l'opportunité, il préfère circonscrire la question et se demander jusqu'à quel point, dans maints districts du Jura, l'école est une vérité. Si les règlements abondent, l'application ne laisse-t-elle pas beaucoup à désirer? Aussi longtemps que la fréquentation demeurera irrégulière, aussi longtemps que les élèves seront arrachés à l'école avant le temps prescrit, on sera mal venu à lui imputer le crime présumé dans la question soumise à l'examen du synode, à savoir: de contribuer à l'affaiblissement de la constitution physique des hommes. Pour être coupable, il faut exister. Or, une école que les parents et les autorités locales placent dans l'impossibilité de rendre les services que l'on en attend, n'existe que très incomplètement. On se plaint de l'état actuel des choses; on dit que l'action de l'autorité supérieure ne se faisant sentir que de loin en loin, la bonne tenue et les progrès de l'école populaire en souffrent nécessairement. On regrette que

les visites de l'inspecteur ne puissent avoir lieu que tous les deux ans, et même dans maint endroit, tous les cinq ans. Si, dans ce long intervalle, les commissions, de leur côté, ne font pas les visites prescrites, si elles voient le mal ou avec indifférence, ou sans avoir le courage d'y remédier, n'a-t-on pas à craindre que les instituteurs placés en face d'obstacles permanents, malgré le meilleur vouloir, ne s'abandonnent au découragement et ne laissent les choses suivre leur pente fatale? Ici, n'accusons pas les personnes, mais les institutions elles-mêmes. Les rares apparitions de l'inspecteur dont l'action importe si fort au succès de l'enseignement, ne doivent nullement nous surprendre. Le Jura, avec ses 80,000 habitants, possède 300 écoles disséminées sur une vaste surface, séparées par des chaînes de montagnes ardues, placées dans des vallées solitaires. Dans le Mittelland ou dans le Séeland, où les communes sont rapprochées et les communications faciles, un seul inspecteur peut suffire; mais, dans le Jura, les 365 jours de l'année ne sont pas assez longs pour qu'il puisse inspecter convenablement toutes les écoles. Ajoutez à cela la correspondance avec les autorités locales, avec la Direction de l'Education, les mille rapports à rédiger, la présence aux examens de réception, et calculez combien de temps il lui reste pour la partie essentielle de ses fonctions, sans laquelle le reste n'est rien, c'est-à-dire pour l'inspection des écoles. Ainsi que nous l'apprend *l'Edicateur*, le Duché de Saxe-Gotha renfermant une population à peu près égale à celle du Jura, a huit inspecteurs et des commissions sérieuses. Ces huit inspecteurs non seulement visitent les écoles, mais ils confèrent avec les régents et maintenant partout le bon ordre. Dans de telles conditions, l'école devient une vérité et arrive à la fin au but proposé. Alors, pour en venir au point de départ de cette discussion, si l'on remarque qu'elle contribue à la difformité ou à l'affaiblissement des corps, elle encourra légitimement le grave reproche que quelques-uns paraissent lui adresser. M. Dupasquier estime que le synode du district de Porrentruy devrait discuter la question s'il n'y aurait pas opportunité à demander à l'autorité supérieure la création d'un second inspectorat pour le Jura.

Les observations et les diverses propositions sus-relatées ayant été approuvées, l'assemblée a passé à la discussion des trois autres objets dont elle avait à s'occuper. Ce sera la matière d'un prochain compte-rendu, si la rédaction de *l'Edicateur* juge ces détails assez utiles pour figurer dans ses colonnes.

DUPASQUIER,
professeur au collège de Porrentruy.

Morat, 4 juin 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans la livraison N° 7 de *l'Edicateur* un article de M. Favez relatif à la composition dans les écoles. Je suis complètement de son avis quant

aux difficultés qu'offre pour le maître d'une classe nombreuse la correction d'une composition proprement dite, même quand le maître a planté quelques jalons pour guider les élèves; mais le reproche fait aux enfants de ne pas comparer la composition corrigée avec le brouillon tombé, ce me semble, de lui-même, si l'on exige que l'élève copie son travail corrigé.

La reproduction d'un morceau lu n'offre guère plus d'avantages que de l'apprendre par cœur; à moins que ce morceau ne soit en vers, une fable, par exemple, et ne doive être rendu en prose.

Des simples dictées aux compositions il y a des degrés, et ces degrés peuvent être franchis d'une manière aussi fructueuse qu'agréable; c'est du moins ce que j'ai éprouvé il y a déjà une trentaine d'années. Exiger qu'après chaque règle grammaticale les élèves, chacun à leur tour, construisent de vive voix des exemples qui se corrigent et s'écrivent sur-le-champ. Insister tout particulièrement sur l'emploi des modes et des temps des verbes. Prendre un morceau qui, pour le fond et la forme, soit à la portée des forces moyennes de la classe, et l'écrire sur le tableau noir, en n'y laissant que les mots nécessaires pour en faire comprendre le sens, et remplaçant par des traits ceux qu'on a retranchés. Ces utiles exercices demandent de la part du maître, comme en général tout enseignement, beaucoup de tact, afin de proportionner les difficultés à la force des élèves. Il est clair que le même morceau peut servir, suivant qu'on en retranche plus ou moins de mots, à des degrés très-différents. Au bout d'un temps donné le maître examine le travail de chacun ou bien le fait corriger par la classe, en exigeant que chaque écolier lise une phrase complétée. Il n'est pas toujours nécessaire que le mot trouvé soit celui de l'auteur. C'est au maître à juger si le synonyme employé peut rester. La plupart des verbes non retranchés doivent simplement être indiqués par l'infinitif, qui se place au-dessus du trait. Cette méthode, que je n'ai très-probablement pas inventée, quoique je ne l'aie apprise de personne, a été plus tard employée, non pour des sujets suivis, mais pour des exemples détachés, par M. Poitevin dans son excellente grammaire pratique.

Un autre bon et facile moyen pour arriver aux compositions, c'est celui qu'a imaginé M. Galtier, auteur d'une grammaire qui a son mérite. Ce moyen consiste à prendre un morceau narratif et à en faire changer par les élèves les temps et les personnes.

Enfin, même pour des compositions complètes, il y a un avantage incontestable à les faire corriger, autant que possible, séance tenante, en exigeant que chaque élève lise son travail à haute voix, et en lui faisant en présence de ses condisciples les observations jugées nécessaires.

J. HALDY.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

VOCABULAIRE ALPHABÉTIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE à l'usage des élèves étrangers qui apprennent le français et des élèves nationaux des écoles industrielles,

par L. A. ROULET. Neuchâtel, chez James Attinger, 1864. Volume de 360 pages.

Nous arrivons un peu à tard pour parler de cet excellent livre. Nous espérons donner de cet ouvrage le compte-rendu détaillé et substantiel qu'il mérite. L'homme compétent, le philologue qui s'en était chargé se faisant trop attendre, nous nous décidons à regret à en faire une simple analyse.

Le Vocabulaire de M. Roulet offre la liste de la plupart des mots usuels de la Langue. Ces mots sont rangés dans l'ordre alphabétique combiné avec la Méthode des familles; ce qui donne à l'élève l'avantage d'étudier avec les mots l'idée qu'ils représentent. Un autre avantage de cet arrangement consiste dans le rapprochement dans le même groupe du mot racine et des dérivés composés. L'élève a ainsi la facilité de comparer la composition des mots telle qu'elle se fait dans sa propre langue avec la langue qu'il se propose d'étudier. Trois colonnes blanches placées en regard de la colonne consacrée aux mots français permettent aux élèves allemands, anglais, italiens, d'écrire leurs vocables indigènes en regard des vocables français auxquels ils correspondent.

Le Vocabulaire de M. Roulet est, comme on voit, essentiellement pratique. Mais tout pratique qu'il est, ce travail trahit une étude longue et approfondie de notre idiome et est appelé à rendre des services réels dans l'enseignement. Le soin, on peut presque dire le luxe typographique avec lequel M. Attinger a imprimé cet ouvrage, ne peut qu'en rehausser le mérite aux yeux des jeunes étrangers qui peuplent nos institutions et qui ont la bourse assez bien garnie pour ne pas être obligés de regarder au prix.

On nous permettra de regretter qu'une édition à meilleur marché ne permette pas de mettre ce livre utile à la portée des instituteurs et des étudiants moins aisés que les jeunes *gentlemen* qui séjournent dans la Suisse française. Une remarque encore en terminant. Pourquoi la colonne ouverte aux mots italiens ne suit-elle pas immédiatement la colonne occupée par les mots français, ainsi que semble le réclamer la parenté de ces deux idiomes nés du latin? L'anglais, malgré son origine germanique, ayant encore certaines affinités normandes avec le français, aurait ensuite servi de transition à l'allemand, la plus étrangère au français de ces trois langues.

A. D.

MÉTHODE D'OCCUPATION

**comprenant la lecture, l'écriture, le dessin, le calcul et le chant,
à l'usage des écoles élémentaires, des salles d'asile et des familles,**

par H. HENRY, régent. Porrentruy, chez M. Victor Michel. 1864.

Cette Méthode se compose de deux manuels et de trois grands tableaux avec vignettes coloriées. Les tableaux sont à l'usage de l'école; les manuels à l'usage de l'élève.

Cette Méthode est certainement très ingénieuse; elle allie l'agréable à l'utile et dénote de la part de l'honorable auteur la connaissance approfondie de son sujet, l'habitude de la réflexion et un véritable talent pédagogique. Sous une forme simple et très élémentaire, c'est tout une petite encyclopédie intuitive qu'offre ici à l'enfance l'instituteur jurassien. Mais l'emploi de cette Méthode suppose nécessairement l'action personnelle du maître et l'emploi de la Méthode magistrale, dans le cours inférieur d'une école primaire. Peut-être aussi conviendrait-elle surtout aux salles d'asile et aux écoles enfantines.

Nous ferons quelques objections de détails à M. Henry. Dans ses exercices préparatoires, l'auteur est parti évidemment du point de vue très juste en pédagogie qu'il faut placer l'enfant au centre des objets qui lui sont familiers et, partant, provoquer l'exercice de son intelligence à l'aide de questions appropriées. Mais les objets choisis par M. Henry sont-ils tous assez familiers à l'enfant, assez aisés à saisir et à reproduire par le crayon!

Dans la première leçon de lecture (page 4) la lettre *u* est représentée par la *huppe*, oiseau trop peu connu des enfants pour qu'à première vue ils puissent l'appeler par son nom.

La figure de l'œil est-elle bien propre à faire connaître aux enfants la lettre *e*? Quelques-uns des mots introduits dans les exercices préparatoires (*afgani*, *apnée*) ne sont guère à la portée des enfants.

Ce sont là des imperfections légères qu'une seconde édition peut aisément faire disparaître et nous ne doutons pas que la Méthode de M. Henry n'ait cette seconde édition, suivie de plusieurs autres.

L'exécution typographique du travail contribuera à ce résultat; car il est très bien soigné et fait honneur aux presses, honorablement connues d'ailleurs, de M. Victor Michel.

A. D.

L'ÉDUCATION NOUVELLE ou méthode de Frœbel.

Revue mensuelle sous la direction de M. EDOUARD RAOUX, Docteur et Professeur à l'Académie de Lausanne. — 1^{re} année. 1861-62.

Un bon nombre de nos lecteurs connaîtront déjà cette publication. Une analyse trop longue serait donc complètement inutile. En cherchant à vulgariser et à répandre la méthode de Frœbel, M. Raoux a rendu un vrai service à la pédagogie. Parmi ses principaux collaborateurs, nous trouvons M^{me} la baronne

de Marenholtz, le D^r Karl Schmidt, le D^r Diesterweg à Berlin, dont les noms sont tous des autorités, ce qui ne pouvait manquer d'attirer le succès à cette Revue.

Nous nous réservons de consacrer un article étendu à Frœbel et à sa méthode. Nous parlerons en même temps de son introduction en France, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Russie, en Espagne.

Cette méthode vient justement à l'appui de ce qui a déjà été souvent répété dans l'*Educateur*. Combien de fois ne s'est-on pas fortement prononcé contre cette manie de surcharger les programmes et de fatiguer ainsi maladroitement et donner le dégoût de l'étude à des enfants qui, bien dirigés, pourraient faire de sérieux progrès?

Citons, en finissant, l'opinion d'un Anglais, Charles Dickens (extrait de l'*Education nouvelle*, page 105) :

« L'esprit d'un jeune enfant ne doit pas être développé aux dépens de
» son corps. Le système de Frœbel est une gymnastique organisée pour le dé-
» veloppement de l'un et de l'autre. . . . Il veut l'éclosion de l'activité spontanée
» et condamne la routine, qui entre actuellement pour plus de moitié dans
» l'éducation des enfants. . . . »

F. G.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DU PIANO.

1^{re} partie. Exercices de piano, par MATHIS LUSSY. — Paris, Benoit, éditeur de musique, rue Meslay. 1863.

Cet ouvrage, comme on le voit par sa date, n'est pas nouveau. Mais l'auteur, notre compatriote suisse (M. Lussy est d'Unterwald, où ses ancêtres ont marqué dans l'histoire), mérite d'être connu dans nos cantons par ses efforts pour améliorer l'enseignement du piano et en bannir la routine. Ses efforts ont été appréciés à Paris par des juges compétents comme le célèbre Litz, Thalberg, Marmontel, Mathias et le grand Rossini qui a salué du nom de petite *Bible musicale* le Manuel de notre compatriote.

Un artiste distingué de la Suisse française, auquel nous avons demandé son avis, pense que la méthode de M. Lussy donne trop de temps aux gammes. Nous abandonnons à M. Lussy lui-même l'appréciation de cette critique dont nous avouons humblement ne pas être en état de saisir la valeur. A. D.

LIVRE DE LECTURE POUR LES ENFANTS

(*Lesebüchlein für die lieben Kleinen*).

Ce nouveau syllabaire est divisé en deux parties. La première est lithographiée et sert en même temps de tableaux de lecture et de modèles d'écriture; la seconde est imprimée et contient les derniers tableaux et les exercices de lecture courante.

Il est peu de personnes étrangères à l'enseignement qui se fassent une idée

juste des obstacles qu'il faut vaincre pour arriver à créer un bon syllabaire. Elles n'y voient d'abord qu'une réunion de mots pris au hasard dans un dictionnaire, sans suite, sans ordre aucun. Elles ne se doutent point de la patience que réclame la recherche d'une méthode simple et rationnelle propre à apprendre à lire à l'enfant sans le fatiguer, et qui, en l'intéressant, lui donne le goût de l'étude au lieu de l'en détourner. Un syllabaire est un ouvrage important. Il importe donc qu'il soit le résultat d'un travail consciencieux.

Le petit livre que nous annonçons est de M. Zurkinden, instituteur allemand des écoles de la ville de Fribourg, qui a passé déjà de nombreuses années dans l'enseignement. M. Zurkinden ne s'est pas arrêté à toutes les difficultés de la langue allemande. Il a fait son travail pour atteindre rapidement la lecture courante, plus captivante, plus attachante, en effet. Aussi ces quelques pages de lecture courante sont bien choisies et peuvent servir d'exercices d'intuition, d'intelligence et de mémoire.

Le travail typographique est soigné. On regrette seulement qu'il s'y soit glissé deux ou trois fautes comme *pflügen* pour *pflücken* (28^e leçon).

L'opuscule de M. Zurkinden a été adopté par la Direction de l'Instruction publique et par l'autorité communale. F. G.

NÉCROLOGIE.

On lit dans le *Manuel général de l'instruction primaire* :

« Notre digne et excellent rédacteur en chef, M. Ch. H. Barrau, est mort subitement, hier au soir, 10 mai, dans son domicile, à Paris.

» Nous le voyions encore, dans l'après-midi, au milieu de nous, nous parlant avec cette vivacité juvénile qu'il avait gardée, malgré ses soixante et onze ans. Quelques heures plus tard, la mort le prenait entre des mains amies, impuissantes pour le sauver.

» Successivement directeur d'école normale à Niort et à Chaumont, ceux qui ont été ses élèves savent comme on écoutait religieusement sa parole pleine de goût et de sens pratique et comme on respectait son autorité que la bonté tempérait. Nul enfin, parmi ceux qui s'occupent de l'instruction primaire, ne pourra oublier les services qu'il a rendus à cette grande cause, sachant être à la fois, depuis de longues années, pour les instituteurs, un guide, un interprète et un défenseur, au besoin. Il laisse après lui le souvenir d'une vie employée jusqu'à la dernière heure à faire le bien. »

M. Barrau était né à Toulouse, le 18 octobre 1794. Quatre de ses ouvrages avaient été couronnés par l'Académie française et il avait été décoré en 1846.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.